

Structure du programme et liste des cours**Etudiant exerçant la fonction de superviseur****(Cheminement: 2)**

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits

Cours obligatoires (18 crédits)

L'étudiant doit suivre les cours suivants (18 crédits) :

ADM1087 - Santé mentale et sécurité publique

Ce cours vise à amener la personne étudiante à mieux comprendre les répercussions des agents de stress spécifiques à son milieu de travail sur sa santé physique et psychologique. La prévention et détection des signes et symptômes anxigènes sera abordée et permettra d'outiller la personne étudiante. Les connaissances acquises permettront d'acquérir une diversité de moyens pour reconnaître les signes précurseurs de certaines pathologies et comment maintenir son bien-être tout au long de sa carrière. Ce cours permettra, à la personne étudiante, d'expérimenter des approches concrètes afin d'avoir un meilleur contrôle sur sa santé mentale et physique et celle de son équipe.

GPE1004 - Gestion renouvelée des ressources humaines

Ce cours vise l'acquisition des connaissances de base et le développement de compétences en GRH chez l'ensemble des participants qui feront une carrière dans les diverses fonctions de gestion retrouvées dans les organisations contemporaines (marketing, finance, systèmes d'information, gestion des opérations, etc.) ainsi que dans d'autres contextes organisationnels (PME, gestion de projets, travailleurs autonomes). La participation au cours devrait donc habiliter les participants à gérer avec efficacité, efficience et équité les situations associées aux diverses étapes du cycle d'emploi.

Les étapes englobent une série de pratiques de GRH associées à : la préparation, la planification, l'organisation et la conception des postes de travail; la sélection des collaborateurs et des employés (recrutement, sélection et accueil); l'identification et la satisfaction opérationnelle de leurs besoins en formation; la gestion et l'évaluation de leur rendement au travail; la reconnaissance financière (individuelle et d'équipe) et non financière de leurs contributions; leur implication et leur participation à la gestion de leur unité administrative, au diagnostic organisationnel et à la gestion des employés problèmes.

PPU1040 - Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau

Ce cours vise à amener l'étudiant à faire la transition entre la supervision et la fonction de cadre policier. Pour atteindre cet objectif, le cours vise à :

- Familiariser l'étudiant avec un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes essentielles à la gestion efficace d'une organisation policière;
- Intégrer ce dernier aux connaissances théoriques et aux habiletés acquises antérieurement dans le programme afin de résoudre des situations d'intervention concrètes, représentatives du travail d'un gestionnaire de premier niveau.

Ce cours propose des mises en situation, des études de cas, des exposés interactifs et des scénarios à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leurs apprentissages.

Contenu

Rôle, responsabilités et imputabilité du cadre policier. Habiletés de gestion et leadership. Crédibilité et visibilité. Pouvoir et influence : mobiliser des acteurs. La gestion des relations interpersonnelles et la prévention des conflits : transiger avec les membres de l'équipe, les pairs et les supérieurs. Coaching de gestion et communication constructive. Approche stratégique des gens : l'importance de l'adaptabilité et des habiletés politiques. Plan d'opération (SMEAC) et commandement d'opérations policières. Relations avec les médias. Profilage social et racial, éthique, discipline et déontologie. Contrôle de la qualité et suivi des dossiers administratifs et opérationnels.

PPU1046 - Activité d'intégration en gestion policière (6 crédits)

Permettre aux étudiants de développer la compétence « Exercer la fonction de cadre de premier niveau ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure :

- d'appliquer les notions fondamentales de gestion au domaine des opérations policières;
- d'intégrer ses acquis dans une perspective d'ensemble liée à l'exercice de la fonction de cadre de premier niveau d'une organisation policière.

Gestion des opérations. Prise de décision et gestion des risques. Analyse des environnements. Gestion des ressources humaines et des relations de travail. Gestion des ressources budgétaires et matérielles. Relations avec les médias. Aspects légaux, organisationnels et politiques inhérents à la fonction.

UNV1042 - Leadership

Tous les cours portant le sigle UNV doivent être suivis par autorisation d'études hors établissement (voir lien Internet dans la description du programme sur le site Web de l'UQTR) dans l'une des universités partenaires, tel qu'indiqué dans le tableau présentant les deux cheminements du Baccalauréat en sécurité publique.

Cours optionnels (12 crédits)

L'étudiant doit suivre les cours suivants (6 crédits) :

ADM1086 - Management des organisations policières

Ce cours vise à amener la personne étudiante à développer :

- Une vue d'ensemble des diverses dimensions du management : les organisations/types, le processus PODC, la culture interne, l'environnement organisationnel, les parties prenantes et les rôles des gestionnaires et leurs compétences
- Une vision intégrée des diverses fonctions managériales dans une approche systémique pour lui permettre d'appliquer les diverses connaissances et compétences acquises dans le cadre particulier des organisations policières comme la prise de décision, la communication, le leadership, la résolution des problèmes et la gestion des risques, la gestion des RH, la motivation, la gestion des équipes, le contrôle et la gestion du changement organisationnel.

Ce cours est réservé aux policiers qui répondent aux exigences du microprogramme de premier cycle de formation initiale en gestion policière.

PPU1051 - Pratiques policières

Ce cours vise à amener la personne étudiante à développer les compétences nécessaires pour superviser une équipe de policiers dans un contexte opérationnel (enquête, patrouille et équipes spécialisées).

En s'appuyant sur une approche hybride, théorique et pratique, il vise à développer chez la personne étudiante une capacité à :

- Connaître et comprendre ses obligations dans son rôle de supervision ;
- Prendre des décisions éclairées fondées sur une évaluation du risque ;
- Faire preuve d'une pensée analytique afin d'appréhender la complexité des situations opérationnelles et de gestion et d'y apporter des réponses adaptées ;

- Prendre en charge une intervention ou une opération policière ;
- Superviser des activités et des dossiers opérationnels.

Ce cours est réservé aux policiers qui répondent aux exigences du microprogramme de premier cycle de formation initiale en gestion policière.

L'étudiant doit suivre deux cours parmi les cours suivants (6 crédits) :

ADM1065 - Gestion financière

Sensibiliser l'étudiant à l'importance de la valeur temporelle de l'argent et du risque dans la prise de décisions financières. Lui fournir les outils essentiels lui permettant de poser un diagnostic sur la santé financière d'une entreprise et d'un particulier.

Définition et objectif de la finance. Liens entre la gestion financière et les autres fonctions de l'entreprise. Mathématiques financières et applications. Caractéristiques et évaluation des actifs financiers (bons du Trésor, obligations et actions). Description sommaire des marchés financiers. Introduction à la relation risque-rendement. Analyse financière. Principales méthodes de prévision financières.

DRT1003 - Droit du travail

Faire connaître à l'étudiant les éléments essentiels du droit du travail.

Notion de contrat individuel de travail. Obligations des parties. Loi des normes du travail : normes salariales, repos et congés, normes de fin d'emploi, normes réglementaires. Les recours en vertu de la loi des normes. Loi sur la santé et la sécurité du travail : droit de refus, retrait préventif, comités, programmes de santé. Aperçu général de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles. Code du travail : accréditation, négociation, grève et lock-out, médiation, conciliation, arbitrage. Droit du travail et chartes. Aperçu général des lois fédérales.

GPE1012 - Comportement organisationnel : l'individu

Ce cours vise à développer chez l'étudiant les habiletés personnelles, interpersonnelles et conceptuelles nécessaires pour assumer efficacement un rôle de direction au sein d'une entreprise. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant sera tout d'abord appelé à développer certaines habiletés personnelles qui lui permettront d'intégrer les éléments d'une gestion active de soi. L'étudiant développera aussi des habiletés interpersonnelles qui permettent à un dirigeant, quel que soit le niveau qu'il occupe dans l'entreprise, de communiquer de façon aidante avec ses collaborateurs, d'exercer une influence positive dans son milieu de travail, de motiver et de mobiliser les employés, de négocier gagnant/gagnant, de gérer efficacement les conflits interpersonnels et de piloter le changement organisationnel en tenant compte des aspects humains de l'organisation. Enfin, tout au long de sa formation, l'étudiant développera des habiletés conceptuelles qui lui permettront de diagnostiquer divers problèmes associés à la direction des personnes et d'élaborer des interventions pouvant satisfaire à la fois les objectifs de l'organisation et les besoins de développement des employés.

Le gestionnaire (fonctions et défis; apprentissage du comportement organisationnel; éthique; leadership), la gestion des individus dans l'organisation (caractéristiques de l'individu; motivation; renforcement et récompenses; conception des tâches, fixation des objectifs et aménagement du temps de travail), la gestion des groupes (dynamique du groupe; dynamique intergroupes), la gestion des organisations (caractéristiques et conception de l'organisation; culture organisationnelle), la gestion des processus organisationnels (prise de décision; négociation; communication et conflits; pouvoir et politique), la gestion dans un environnement dynamique (changement planifié et développement organisationnel; gestion du stress; planification de carrière), la gestion des dimensions internationales et multiculturelles du comportement organisationnel (dimensions internationales; culture; diversité culturelle; méthodes comparatives de gestion et de comportement organisationnel).

GRH1006 - Gestion du rendement au travail

Ce cours vise à développer chez l'étudiant les compétences et l'autonomie professionnelle pour élaborer, implanter et gérer un système de gestion du rendement au travail cohérent et efficace. Les activités prévues dans ce cours permettront également aux étudiants de se familiariser avec les différentes étapes d'un tel système soit la planification, le soutien, l'entretien d'évaluation du rendement ainsi que la reconnaissance, tout en intégrant la gestion du rendement (individu et groupe) à une gestion plus globale de la performance organisationnelle.

Le cours mise sur une approche active et dynamique basée sur l'apprentissage de cadres intégrateurs, la mise en situation et le jeu de rôle. Ce cours implique également l'introduction des outils et des pratiques les plus contemporaines en matière de gestion du rendement au travail. À l'issue de ce cours, les étudiants sauront, de manière systématique et professionnelle, évaluer l'efficacité, la cohérence et la pertinence d'un système de gestion du rendement au travail selon les environnements interne et externe de l'entreprise.

UNV1041 - Éthique

Tous les cours portant le sigle UNV doivent être suivis par autorisation d'études hors établissement (voir lien Internet dans la description du programme sur le site Web de l'UQTR) dans l'une des universités partenaires, tel qu'indiqué dans le tableau présentant les deux cheminements du Baccalauréat en sécurité publique.